

© Bureau Cavigli/Collection du Musée des Sèvres, Cécile de la Roche et Frédéric Perraudin de la Roche/Bois (Paris, 1988). Photographes de la collection de la Munaé. Cavigli/Collection du Musée des Sèvres, Cécile de la Roche et Frédéric Perraudin de la Roche/Bois (Paris, 1988). Photographes de la collection de la Munaé.

## Exposition « S’habiller pour l’école »

# Le vêtement et l’école : histoire et enjeux contemporains

**Nicolas Coutant**, directeur adjoint du Munaé

**Dr Aude Le Guennec**, anthropologue du vêtement,  
enseignante-chercheuse à la Glasgow School of Art  
(Royaume-Uni)

Plus d'informations sur [munaee.fr](http://munaee.fr)

@MunaEducation #S'habillerment  
 Musée national de l'Éducation - Canopé



## Une exposition grand format pour :

- interroger la relation de l'institution scolaire avec le vêtement, de 1880 à nos jours, en France et en Europe ;
- penser le sujet de manière interdisciplinaire et au croisement de l'industrie, de l'enseignement et de l'environnement éducatif ou encore de la création ;
- dévoiler le potentiel narratif du patrimoine vestimentaire de la jeunesse et de l'école.

# Sommaire

## 13 points pour comprendre la relation de l'école au vêtement

- Le vêtement et l'écolier
- Jeux de styles : la mode à l'école
- De l'intime à l'école
- Construire le genre de l'écolier
- Jeux de rôles : habiller le maître et l'élève
- Apprendre par le vêtement
- Réguler ou régler ?
- Uniforme scolaire : mythe et réalité
- Laïcité : enjeux autour des tenues scolaire
- Apprendre le vêtement
- Se voir enseignant
- Se voir élève
- Et l'enfant ?



Le Munaé est l'héritier du Musée pédagogique créé en 1879 par Jules Ferry et Ferdinand Buisson.

Musée d'histoire et de société rassemblant 950 000 objets et documents relatifs à **l'histoire de l'éducation et de l'enfance** en France depuis le **xvi<sup>e</sup>** siècle.

Musée national de l'Éducation,  
Rouen, Seine-Maritime.



Vue de l'exposition « S'habiller pour l'école », première vitrine : les stéréotypes de l'écolier.  
Mur du fond (reproduction 2023) : Maria Bashkirtseff Konstantinovna, *Un meeting*, 1884, huile sur toile, Paris, musée d'Orsay.



École communale de garçons à Cuers (Var), 1971.

## Le vêtement et l'écolier

Faisant écho aux mémoires d'enfance, le vêtement occupe une place particulière dans nos souvenirs d'élèves.

Pourtant, la place qu'entretient le vêtement dans l'école ne peut être simplement nostalgique ou anecdotique.

Explorer les interactions entre les élèves et leurs vêtements au quotidien, permet de préciser le rôle du vêtement dans la socialisation et l'éducation des enfants et des jeunes.

**AVANT LA RENTRÉE DES CLASSES... UN TOUR A LA BELLE JARDINIÈRE !**

**VESTIMENT bj GARANTI PARFAIT DU REPAS**

Coupe élégante, pratique et confortable...  
Tissus, finitions et finition « à toute épreuve » !  
La mode « bj-Ecolier » mérite 20 sur 20.

1. VESTE en lainage. Le 10 ans... 65  
PANTALON bas sans revers... 34

2. PARKA en nylon réversible, capuche amovible. Le 8 ans... 45  
PANTALON en tergal beige... 39

3. MANTEAU fillette 5 à 14 ans, entièrement doublé matelassé, dos pli creux et boutons - en attrache laine unie marine, rouge, royal, beige / ou en écossais laine coloris nouveaux. Le 9 ans... 69  
JUPE Kill écossais laine... 19,50

4. PEIJSSE fillette 6 à 14 ans, en lainage écossais imperméabilisé, dos martingale, capuche amovible, fourrés laine grise. Le 8 ans... 69

5. IMPERMÉABLE fillette 6 à 14 ans, en fine gabardine coton irrétractable et grand feint, col transformable, empêchement piqûres seller, doublé tricoté stable - coloris : marine, ciel, beige. Avec bretel. Le 6 ans... 57

6. MANTEAU fillette 10 à 15 ans, pure laine, col et poches surpiquées, fente dos, ceinture coloris : beige, gris, bleu, rouge. Le 10 ans... 95

7. AUTOCOAT garçonnet, doublage intérieur et capuche en farlan couleuvre. Le 10 ans... 69  
COSTUME droit et pantalon fuselé. Le 10 ans... 79

8. VESTE velours à col fantaisie. Le 14 ans... 89  
PANTALON lainage... 84

9. MANTEAU fillette 10 à 14 ans, en écossais laine doublage chaud, dos pli martingale, col laine incluant la fourrure. Le 10 ans... 79

10. VESTE trapèze en molleton écossais, avec casquette à oreillette. Le 12 ans... 85  
PANTALON bas évasé en flanelle ou glisse... 42

11. IMPER Cormoran. Le 12 ans... 79  
PANTALON lainage... 35

12. ANORAK en toile forte, capuchon amovible, doublage mobile. Le 10 ans... 75  
PANTALON en velours prune... 25

Catalogue La Belle Jardinière, collection rentrée des classes, automne-hiver, 1961.

# Jeux de styles

Dans une école microcosme, les choix des vêtements, les looks et les attitudes permettent de s'identifier à ses pairs et accompagnent la construction des identités chez les jeunes.

Ouverte sur le monde, l'école l'est aussi sur la mode : les jeux de styles sont orchestrés par l'industrie du vêtement.

Dialogue ou prescription, tendances ou convenances : quel est le rôle de l'industrie de la mode à l'école et comment sa place évolue-t-elle dans l'histoire contemporaine ?



À gauche. Geza Vandor, *Toute l'enfance en plein air*. Le vestiaire, vers 1937.



À droite. Pierre Allard, *Voyage scolaire de fin d'année d'une classe de garçons en Haute-Normandie*. Les élèves lors de la toilette matinale, 1959.

## De l'intime à l'école

Le chemin vers l'école :  
d'une identité à l'autre.

Les vestiaires :  
un espace de transition et  
de transformation identitaire.

# De l'intime à l'école



Collectif Chacunsonmask, Masque pédiatrique en drap blanc, 2020.

L'hygiène à l'école : un espace collectif  
et des objectifs de santé publique.

L'épidémie de Covid-19 et l'arrivée  
dans le vestiaire de l'élève d'une  
nouvelle pièce de tissu : le masque.



## De l'intime à l'école

« S'habiller pour l'école  
à la maison » (2020) :  
comment le confinement  
bouleverse-t-il les usages  
vestimentaires des élèves ?

Uniformité ou uniformisation  
de l'adolescence  
contemporaine.

Photographies d'enfants, « S'habiller pour l'école à la maison », enquête photographique sous la direction de Aude Le Guennec, Heriot-Watt University, 2020.



À gauche. Martin Serdot, *Jeanne et Georges Bouveyron en tenue d'écoliers (13 et 10 ans)*, vers 1888.

À droite. *Skitiss*, pantalon de sport, vers 1950.

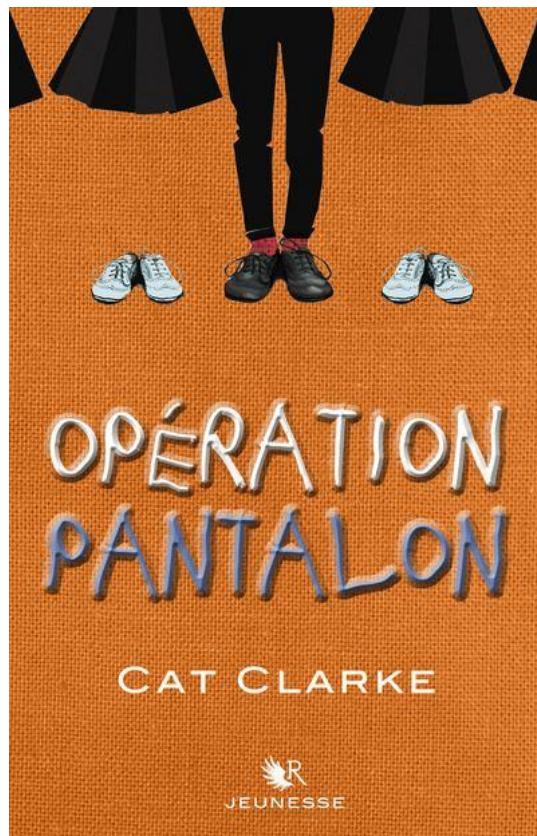


# Construire le genre

Comment le vêtement participe-t-il aux processus de construction du genre chez l'élève ?

La mixité scolaire induit-elle une mixité vestimentaire ?

L'exemple du pantalon et son appropriation progressive par les filles.



## Construire le genre

Décence et hypersexualisation, un enjeu de réglementation.

Lutte contre les LGBTI-phobies et prise en compte croissante des expressions de genre.

À gauche. Mairie de Paris, carte campagne « Harcèlement de rue », 2016.

À droite. Cat Clarke, *Opération pantalon*, Paris, Robert Lafont, 2017.



# Jeux de rôles

La blouse de l'écolier :  
histoire d'un vêtement de rôle.

Le quotidien de l'élève : du bricolage  
vestimentaire au choix d'une tenue  
fonctionnelle.

De la tenue pour l'école dehors.



71.74.59. « PATRICK ». Tricot moderne.  
Cardigan garçon en beau Nylon lourd  
« BLOUSEVILLE » bleu royal, col ouvert,  
deux poches basses, une poche poitrine  
avec bouton et deux pattes d'épaule  
avec boutons dorés. Du 4 ans  
à 14 ans. Le 4 ans... 11.00  
1.50 par 2 à 3 ans.

71.74.41. « BRIGITTE » Blouse  
fillette en belle toile de coton  
« FINCH » traitement SOLE, bleu  
électrique ou corail, double  
boutonnage, col mètre, manches  
longues. Du 70 au 110.  
Le 70... 12.00

71.74.61. « BEATRICE » Blouse  
fillette en belle toile de coton  
« BLOUSEVILLE » irréprochable et  
imfroissable, bleu électrique ou  
corail, col et pattes de col en coton  
petits carreaux noir/blanc,  
manches longues.  
Du 60 au 100.  
Le 60... 10.00

71.74.56. « JACKIE » Cardigan  
fillette en beau Nylon dicrois  
modèle, manches longues. Du 4 ans au  
12 ans.  
Le 4 ans... 12.50



**En haut à gauche.** Blouse d'écolier (détail du col),  
1890-1905.

**En haut à droite.** Charles Baude (graveur),  
d'après L. Danty (peintre), *Le Prix de sagesse*,  
gravure de presse, in : *Le Monde illustré*, 34<sup>e</sup> année,  
n° 1740, 2 août 1890.

**En bas à gauche.** Catalogue Au Bon Marché,  
« Rentrons gaiement », 4<sup>e</sup> de couverture, 1963.

**En bas à droite.** Igor Golovniou, *Enfant jouant  
dans une flaque d'eau*.



## Jeux de rôles

Vers un vêtement fonctionnel pour l'enfant : expérimentations et projets de design.



**En haut.** Marion Taillard, *Ma première blouse*, prototypes réalisés dans le cadre du diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA), Ensaama-Olivier-de-Serre, 2013.

**En bas à gauche.** Travail d'étudiants (Julie Amira, Robin Navari, Camille Lauron), projet « Flic-Flac », veste mi-saison transformable, réalisée dans le cadre du DSAA1 Design produit, Ensaama-Olivier-de-Serre, 2020.

**En bas à droite.** Travail d'étudiant (M. Vincent, A. Michaut), projet « Oups' » : le *Trait bien*, le *Pistache*, l'*Éclatez-vous*, gamme de trois pardessus pour les travaux manuels, réalisée dans le cadre du DSAA1 Design produit, Ensaama-Olivier-de-Serre, 2020.



# Apprendre par le vêtement

Objet du quotidien, le vêtement est un médium d'apprentissages multiples pour l'enfant.

Tournées vers l'enfant et ses besoins en tant qu'élève, certaines enseignes de mode enfantine exploitent et valorisent le pouvoir éducatif du vêtement.



**En haut à gauche.** Anonyme, *On s'habille*, école maternelle Fieffé (Gironde), vers 1940.

**En haut à droite.** Deyrolle/Petit Bateau, marinière à manches longues à décor imprimé *Espadon*, collection « Capsule », Petit Bateau et Deyrolle.

**En bas à gauche.** Tee-shirt blanc, imprimé *Union Jack* (drapeau anglais) et *Carnaby Street* (plaque de rue à Londres), vers 1970.

**En bas à droite.** IDKids pour Okaidi, *Marguerite et Marin*, mode enfant, 2007-2008.

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Le carnet de correspondance, qui reste à la disposition de l'Administration, est destiné à informer les parents.

1°) Des dispositions générales du règlement.

2°) De tout changement dans les heures d'entrées et de sorties réglementaires, de tout exercice supplémentaire, de tout congé, de toute disposition générale ou particulière qui n'est pas porté au règlement.

Chaque information devra être signée et datée par les parents.

### ENTRÉES & SORTIES

Les élèves doivent arriver au Lycée dix minutes avant l'heure de leur premier cours. Les externes quittent le Lycée aussitôt après le dernier cours de la demi-journée.

Les élèves sont pourvus par les soins de l'Administration d'une carte de sortie qu'elles devront toujours pouvoir présenter, et qui permet à la famille de connaître les heures de présence au Lycée. Y sont mentionnées les heures normales d'entrée et de sortie, ainsi que les modifications d'horaire qui peuvent survenir. Les parents ont à apposer leur signature sur cette carte. Néanmoins, il est prévu - si les parents en font la demande - des cartes autorisant les élèves à ne jamais demeurer en permanence au Lycée, **sauf aux inter-classes**. N'est pas considérée comme heure de permanence celle qui suit le déjeuner. Les demi-pensionnaires n'ayant pas de cours l'après-midi pourront quitter le Lycée à 13 h. 15.

### ABSENCES

Tous les cours, y compris le Plein Air et les activités dirigées, sont rigoureusement obligatoires de même que les études du soir pour les externes surveillés.

Lorsqu'une élève s'est inscrite pour un cours facultatif, celui-ci devient par là même obligatoire pour elle, et sa présence y sera exigée. Toute dispense d'un cours ou d'une étude sera refusée, à moins que la demande n'ait été formulée la veille par écrit par la famille, et pour un motif reconnu valable.

Si une élève manque, sa famille est priée d'en faire connaître la raison immédiatement, et sans attendre qu'un avis d'absence lui soit envoyé. **Elle est priée d'indiquer**

**la classe de l'élève.** Les mots d'excuse doivent être adressés ou remis à **Madame la Surveillante Générale** chargée de la classe.

Les cartes de visite ne sont acceptées que revêtues de la signature des parents et datées.

Les absences morcelées sont interdites. Plus de trois absences de la même heure de cours dans le mois entraînent la suppression du Tableau d'Honneur; de même plus de deux absences de la même demi-journée.

**Le Certificat Médical est exigé** après toute absence de plus d'une semaine.

### ORDRE & DISCIPLINE

Les élèves doivent arriver au Lycée dix minutes avant l'heure de leur premier cours. Plus de quatre retards, même excusés, entraînent la suppression au Tableau d'Honneur.

Les élèves portent alternativement par quinzaine une blouse écrite et une blouse rose à manches longues. Le nom, le prénom ainsi que la classe doivent être brodés en rouge sur le côté gauche du tablier. Les samedis veille de changement, les élèves doivent remporter leur blouse chez elle. Les blouses qui resteront au Lycée par négligence seront mises aux objets trouvés et ne seront rendues que contre une amende au profit de la Caisse de Solidarité du Lycée.

Tous les objets appartenant aux élèves ( vêtements, sacs et chaussures de gymnastique, etc...), doivent être **marqués à leur nom et prénom avec indication de la classe.**

Le port de bas ou de socquettes est strictement exigé.

Aucun objet de valeur, aucun journal, aucun livre non scolaire, aucun tract, aucun insigne, ne doit être introduit au Lycée.

Le contrôle médical obligatoire **se paie au début du 1<sup>er</sup> trimestre.**

Une participation de 200 frs est demandée à chaque élève pour la Caisse de Solidarité du Lycée. Elle sera versée à l'Intendance en même temps que le montant du contrôle médical.

Les élèves doivent être assurés contre les accidents.

**Les soussignés déclarent avoir pris connaissance des indications précédentes.**

Signature } du père *P. H.*  
de la mère *S. Hanpilly*  
ou de leur représentant

# Réguler ou réglementer ?

Dans les lycées du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, une réglementation abondante sur le vêtement.

Un accent longtemps mis sur l'hygiène dans les établissements, du primaire et du secondaire.

Aujourd'hui, aucune obligation spécifique n'est prévue par le Code de l'éducation en dehors des questions liées au religieux et d'une attention particulière à la décence.

Le cas spécifique de certaines disciplines (sciences, sport...) et de l'enseignement professionnel.



Anonyme, *Un lycéen à sa table de travail* : Alphonse Royer, 10 ans, huile sur toile, 1859.

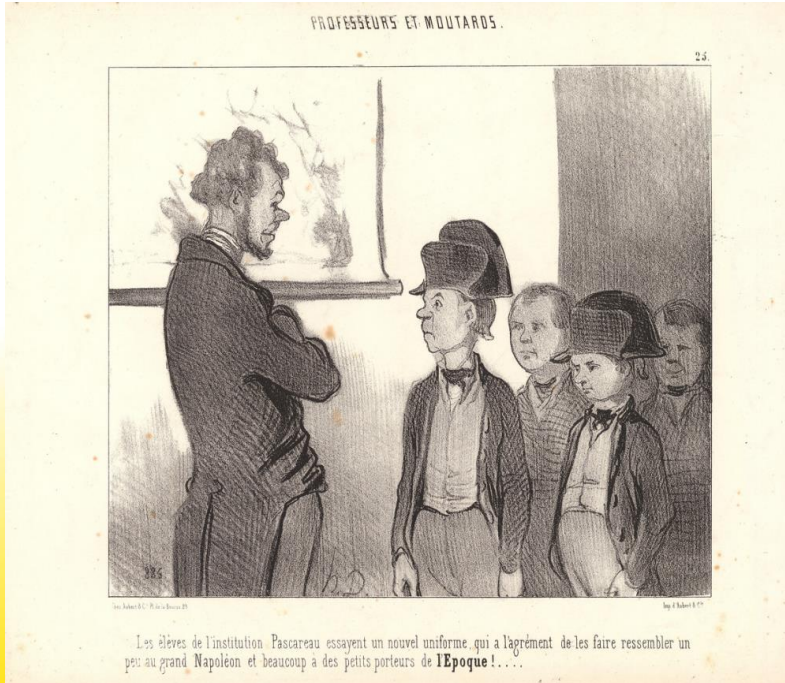
## Uniforme scolaire : mythe et réalité

Une tenue très peu portée en France  
dans l'enseignement public.

Réservé aux lycéens internes du tout début  
du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1920-1930.

Un rôle de représentation et de distinction,  
différent de celui de la blouse, qui est  
avant tout un vêtement de protection.

# Uniforme scolaire mythe et réalité



À gauche. Honoré Daumier, *Professeurs et moutards*, lithographie, planche n° 25, Paris, Aubert & Cie éditeur, 1846.

À droite. *Demoiselles de la Légion d'honneur* (Seine-Saint-Denis), photo de classe, carte postale, vers 1910.



À gauche. Simon Kent, veste d'uniforme avec écusson brodé au nom de l'école Currie High School (Édimbourg) et la devise *Labore et Honore*, non daté.



À droite. ARII Création, polo d'uniforme, collège de Punaauia, Tahiti, 2018.

# Uniforme scolaire mythe et réalité

Aujourd'hui porté dans certains établissements privés, mais aussi dans l'enseignement public dans plusieurs territoires d'Outre-mer.

Au Royaume-Uni, un uniforme fonctionnel souvent privilégié dans les écoles primaires et secondaire, mais qui n'efface pas les disparités sociales.

## CITOYENNETE

### **I) LE RESPECT DE LA LOI**

\* Les lois de la République Française sont en vigueur à l'intérieur du collège.

### **II) LE RESPECT DES PERSONNES :**

\* Tout membre de la communauté scolaire s'engage :

- à respecter les principes de la laïcité ;
- à observer le devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions. En conséquence, tout élément de discrimination, de prosélytisme religieux, politique ou idéologique est interdit dans le collège : son expression par tout signe ostentatoire ne saurait être tolérée, mais le port d'un signe discret pourrait être admis ;
- à ne se livrer à aucune agression physique, verbale ou morale, à n'user d'aucune violence sous quelque forme que ce soit, et à en réprover l'usage.

\* Le port ou l'utilisation de tout objet ou produit susceptible de constituer une arme ou un danger pour soi-même ou autrui est absolument interdit dans l'enceinte de l'établissement.

\* L'utilisation de tout objet, produit ou système entraînant la perturbation des activités scolaires ou annexes est interdite.

### **III) LE RESPECT DES LIEUX, DES LOCAUX ET DU MATERIEL**

\* Chaque élève (et sa famille) est responsable de ses biens : l'établissement ne peut être rendu responsable des pertes, détériorations ou disparitions d'objets appartenant aux élèves. Il faut éviter d'amener au collège tout objet de valeur ou pouvant exciter la convoitise des camarades.

Carnet de correspondance (extrait), collège Alain de Maromme, année 1999-2000.

# Laïcité

La laïcité figure parmi les grands principes de l'école publique depuis 1882, mais la question vestimentaire n'émerge qu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle.

1989 : l'arrêt du Conseil d'État renvoie aux établissements la décision d'accepter ou non les tenues à caractère religieux.

1994 : la circulaire du ministère de l'Éducation nationale interdit aux élèves le port de signes religieux ostentatoires.

2004 : la loi interdit les signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, mais rappelle l'importance du dialogue.

2013 : la charte de la laïcité affichée dans les établissements.

# Apprendre le vêtement

Les travaux d'aiguilles dans l'éducation et l'apprentissage des jeunes filles.

L'enseignement professionnel du vêtement et l'essor de l'industrie de la confection au XX<sup>e</sup> siècle.



À gauche. Geza Vador, *La leçon de couture à l'école primaire*, vers 1937.

À droite. Anonyme, *Atelier de lingerie*, vers 1905.



# Apprendre le vêtement

**À gauche.** Travail d'élèves (lycée Choiseul, Tours), manteau en drap de laine, 1971.

**À droite.** Travail d'élève, projet « Le vêtement idéal pour un élève de maternelle (tenue fille) » : jupe, surjupe, bombers en jersey matelassé gris, t-shirt, réalisé dans le cadre du BTS Métiers de la mode-vêtement, lycée professionnel Élisabeth-Lemonnier, Le Petit-Quevilly, 2018-2020.



Design de mode : repenser les apprentissages professionnels dans une industrie et un monde en mutation.

« Le vêtement scolaire idéal » : un projet pédagogique participatif et interdisciplinaire (BTS Métiers de la mode-vêtement, lycée Élisabeth-Lemonnier, Le-Petit-Quevilly).

# Se voir enseignant



À gauche. Anonyme, *Portrait d'institutrice*, pastel sur toile, vers 1880.



À droite. Pierre Allard, *Un instituteur contrôle le cahier d'un élève*, école primaire Clémenceau-Oudinot, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1957.

Le vêtement de l'enseignant :  
un vêtement de travail  
comme un autre ?

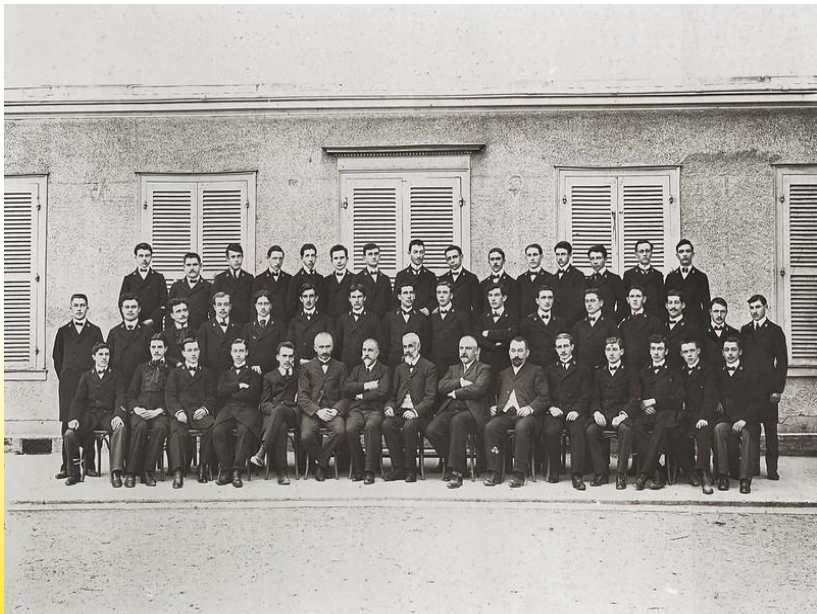
Une absence de  
réglementation spécifique  
relative au vêtement  
des enseignants  
(hormis celles applicables  
à tout agent public).

Malgré cela, des injonctions  
sur le vêtement  
des institutrices perdurent  
durant le  $xx^e$  siècle.

Le rôle du vêtement dans la distinction entre élèves et adultes présents dans l'établissement.

L'importance du vêtement dans la relation pédagogique.

# Se voir enseignant



À gauche. L. Pollarolo, *Les normaliens de Troyes*, photo de classe, vers 1910.

À droite. Débat dans une classe de lycée de Pont-Audemer (Eure), 2015.



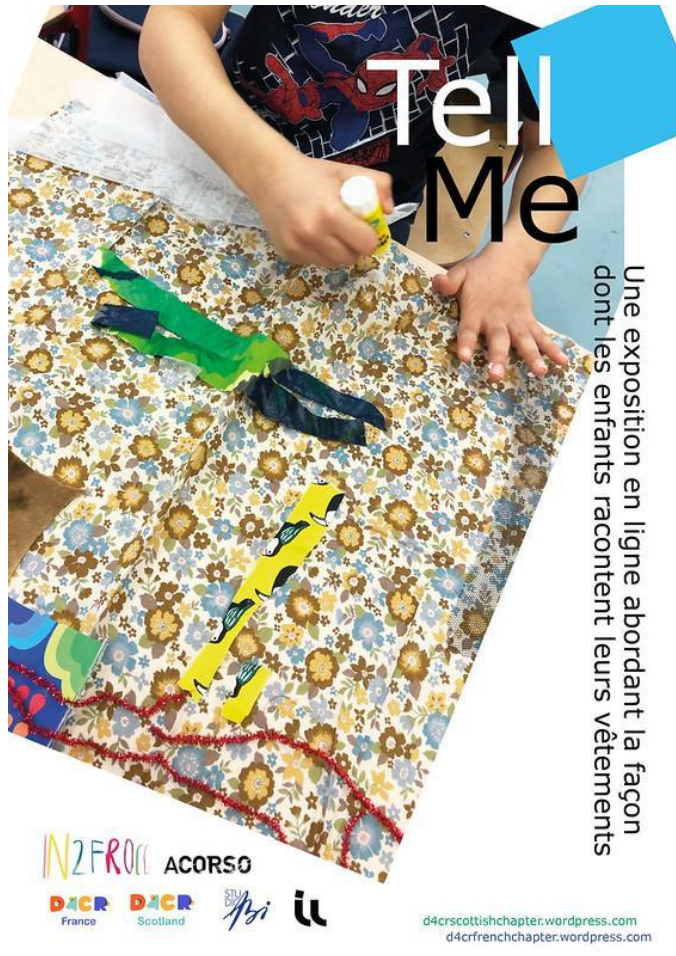
Travail d'élève, *Notre portrait*, album Tortel, 2013.

## Se voir élève

Des mémoires des adultes  
aux autoportraits d'élèves :  
comment l'enfant se représente-t-il  
en tant qu'élève ?



Travaux d'élèves, projet « Tell me », 2021-2022, sous la direction de Aude Le Guennec, Anne-Charlotte Hartman et Laetitia Barbu avec l'assistance de Xian Li (photographe).



## Se voir élève

Quand l'enfant nous parle et se représente dans ses vêtements : le projet « Tell me », un dialogue vestimentaire multiculturel entre enfants de France, du Royaume-Uni et de Chine (projet IN2FROCC, 2022).

IN2FROCC ACORSO  
DACR DACR  
France Scotland

[d4crscottishchapter.wordpress.com](http://d4crscottishchapter.wordpress.com)  
[d4crfrenchchapter.wordpress.com](http://d4crfrenchchapter.wordpress.com)



À gauche. Travaux d'élèves (CP), manipulation de textiles variés pour se costumer (tulle, lamba de Madagascar, étoffe fleurie alsacienne, satin, gabardine de coton), dans le cadre d'un atelier Studio Abi, école élémentaire Louis-Aragon, Pantin, juin 2021.



À droite. Maija Nygren/Almaborealis, *Puzzleware*, 2022.

## Et l'enfant ?

Que nous dit l'enfant  
des vêtements qu'il porte ?

Quand l'enfant devient créateur  
de ses vêtements.

Quand le vêtement entre  
dans les apprentissages  
pédagogiques de l'enfance.

# Réalisation

**Commissaire de l'exposition / anthropologue du vêtement, enseignante-chercheuse à Glasgow School of Art (Royaume-Uni)**

Dr Aude Le Guennec  
[a.leguennec@gsa.ac.uk](mailto:a.leguennec@gsa.ac.uk)

**Commissaire de l'exposition / directeur adjoint du Munaé**

Nicolas Coutant  
[nicolas.coutant@reseau-canope.fr](mailto:nicolas.coutant@reseau-canope.fr)

# Sources et crédits photographiques

Sauf mention contraire : Rouen, Musée national de l'Éducation – © Réseau Canopé/Munaé.

**Diapo 5.** Photo (C) RMN-Grand Palais (musée d'Orsay)/Jean Schormans

**Diapo 7.** Collection particulière.

**Diapo 11. À droite :** Cholet, musée du Textile et de la Mode.

**Diapo 12.** © Mairie de Paris/Paris.fr

**Diapo 13. En bas à gauche :** collection particulière. **En bas à droite :** © Igor Golovnirov/Shutterstock

**Diapo 14.** Photos © Réseau Canopé/Munaé/Pascal Boissière, 2022.

**Diapo 15. En haut à droite :** © Deyrolle/Petit Bateau, 2017. **En bas à droite :** © TS PICTO

**Diapo 22. À gauche :** © Réseau des musées métropolitains, Rouen/Fabrique des savoirs (inv. 2019.1.58).

**Diapo 23. À droite :** Rouen, Musée national de l'Éducation, fonds IPN (inv.1978.05290.2058).

**Diapo 24. À droite :** photo © Réseau Canopé/Munaé/Pascal Boissière, 2022.

**Diapo 27. À gauche :** © Anne-Charlotte Hartmann-Bragard/Studio Abi. **À droite :** © Sophia McTaggart

# Pour aller plus loin

## Ouvrages

- Aude Le Guennec et Nicolas Coutant (dir.), *S'habiller pour l'école*, catalogue de l'exposition, Chasseneuil-du-Poitou, Réseau Canopé, 2023.
- Andy Arléo et Julie Delalande (dir.), *Cultures enfantines. Universalité et diversité*, Rennes, PUR, coll. « Le sens social », 2011.
- Véronique Castagnet-Lars (dir.), *Le Vêtement de l'élève : un objet d'éducation (XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, 2024 (à paraître).

## En ligne

- Nicolas Coutant, Aude Le Guennec, « Le vêtement à l'école : un projet de recherche au Musée national de l'Éducation », *Apparence(s). Histoire et culture du paraître*, n° 9, 2019 : <https://doi.org/10.4000/apparences.2401>
- Visite virtuelle de l'exposition : <https://my.matterport.com/show/?m=cK7iaRHhftM>
- Projet « Tell me » : <https://d4crscottishchapter.wordpress.com/gallery/>
- Collectif Exactitudes : <https://exactitudes.com/>

## Archives audiovisuelles

Pour comprendre le rôle de l'industrie du prêt-à-porter dans la diffusion des tendances de mode à l'école :

- « L'avenir est à vous », *Modes et travaux scolaires*, Institut national de l'audiovisuel, 1960.
- « Les actualités françaises », *La mode au lycée : les idées des moins de 15 ans*, Institut national de l'audiovisuel, 1963.
- « Le Journal de Paris », *Enquête sur la mode enfantine*, Institut national de l'audiovisuel, 1967.

Pour comprendre les évolutions et débats sur la laïcité :

- « Data Culte », *Quand le foulard est interdit à l'école*, Institut national de l'audiovisuel, 2016.
- « 19-20 », *Débat sur la laïcité*, journal télévisé de France 3, édition nationale du 13 octobre 2003.

Retrouvez-nous sur [munae.fr](http://munae.fr)